



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 55119

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les pistes de réflexion en faveur du secteur des services à la personne, formulées dans la note du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, intitulée « Services à la personne : constats et enjeux ». Parmi les quatre pistes d'actions proposées, les auteurs préconisent d'agir sur la qualité de l'emploi, d'une part en améliorant la qualité de l'offre de travail, d'autre part en luttant contre les inégalités (les femmes et les personnes immigrées sont surreprésentées dans ce secteur), ce qui passe par la professionnalisation, la lutte contre le temps partiel subi, l'amélioration des conditions de travail, la réduction des inégalités d'accès à la formation continue, l'homogénéisation des certifications entre les différentes sphères de l'aide à domicile et l'établissement de passerelles entre les métiers de l'aide à domicile, de la garde d'enfants et les métiers exercés dans les établissements afin d'y ouvrir des perspectives de carrière. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions sur ce sujet. En effet les métiers du service à la personne et notamment ceux qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées représentent un nombre d'emplois important non délocalisables qui créent du lien social, en particulier dans les territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Audibert Troin](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55119

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3674

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)